



DEPARTEMENT DE L'EURE
INTERCO NORMANDIE SUD EURE
84, Rue du Canon
27130 VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON

N° D2017-094

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 28 mars 2017

Nombre de Conseillers

En exercice : **91**
Présents : **78**
Pouvoirs : **8**
Votants : **86** **Pour : 82** **Contre : 1** **Abstentions : 3**

L'an deux mil dix-sept, le 28 mars à 18h30, le Conseil de Communauté, légalement convoqué le 21 mars 2017, s'est réuni en séance publique dans la Maison des Associations à La Madeleine de Nonancourt sous la présidence de M. Jean-Luc BOULOGNE.

Etaient présents :

MM. ALLAIN, ALORY, AMIGON C., AMIGON D., ANGOT, AUFFRET, BESNEHARD, Mme BLANCHARD, M. BONBONY, Mme BONNOT, MM. BOULOGNE, BOUTIN, BRAULT, BRUNEAU, Mme BULARD, M. CHERON, Mme CHOISSELET, Mme CIRON, M. CLOMENIL, Mme CLOUGH JACQUES, M. COLLEU, Mmes COMPAGNON, CORMIER, M. CORNET, M. COSTES, Mmes DE TOMASI, DEPRESLE, Mme DHEYGERS, MM. DORGE, DRANCOURT, DUTREMEE, ESPRIT, FLAMEN, GAUTIER, M. GRUDÉ, Mme GUICHEUX, MM. GUITTON, HENRAS, HEROUARD, HERVIEU, Mme IPCAR, MM. LANOS, LEBLANC, LEBON, Mmes LEPELTIER, LERAY, MM. LEVÉE, LOUVARD, Mme MESNEL, MM. MIGNOT, MORIERE, Mme NOEL, MM. PERRON, PETITBON, PHIQUEPRON, Mme POULET, MM. PROVOST, Mme REBER, M. RENÉ, MM. RIVEMALE, RIVIERE, ROMERO, Mme ROUVEIX, Mme SALMON, MM. SAMON, SARREAU, Mme SAS, MM. SURMULET, TOUSSAINT, TREHARD, TROUSSARD, VIVIER.

Excusés : MM. ADRIAN (pouvoir à Mme CLOUGH JACQUES), Mme BIQUET, Mme BONNARD, M. DAHAN (pouvoir à M. GRUDÉ), M. DEBRAIZE (remplacé par M. HERMIER), M. DERYCKE (pouvoir à M. LEVÉE), M. GODEST, Mme GOUGIS, M. LAINE (pouvoir à Mme BONNOT), M. LESAGE (pouvoir à M. FLAMEN), M. MIGUET (pouvoir à Mme CLOUGH JACQUES), M. MOREL (remplacé par M. TRIBOY), M. OBADIA (pouvoir à M. VIVIER), M. OSMOND, M. RAULT (remplacé par M. BEVILLE), M. REY (pouvoir à M. RIVEMALE), M. ROULLEAU (remplacé par Mme MARTIN).

Secrétaire de séance : M. Xavier LEBON

Harmonisation des tarifs SPANC

M. le Président propose que les tarifs suivants soient applicables à compter du 1^{er} avril 2017 :

Tarifs du SPANC en € HT							
	Redevance annuelle	Conception	Réalisation	Vente	Frais d'étude	Frais travaux	Entretien réhab - fosse 3 m3
INSE sauf CCRSE	33 €			140 €		70 €	40€ / an
Ex CCRSE	110 € / 8 ans	50 €	60 € +60 € contre-visite	140 €	140 €	8 % du montant des travaux	170 € à la prestation

M. le Président informe que les conventions en cours concernant l'entretien des installations réhabilitées sont maintenues jusqu'à la fin de l'engagement.

De même, les études pour les travaux de réhabilitations de 2016 dont l'INSE est en possession des notifications de subventions seront réalisées en 2017 pour le territoire de la CCRSE.

Néanmoins, considérant le souhait des Communes de quitter l'INSE, M. le Président propose de ne pas prendre en compte les éventuelles demandes d'études pour 2017.

Pour le reste du territoire, 20 études sont en instance pour un projet de réhabilitation.

M. le Président demande l'autorisation de solliciter le Département et l'Agence de l'eau pour obtenir des subventions.

Après en avoir délibéré :

Les membres du Conseil Communautaire, avec 1 voix contre et 3 abstentions,

- Valident les tarifs du SPANC avec une application à compter du 01/04/2017 ;
- Décident de ne pas prendre en compte les éventuelles demandes d'études pour 2017 des communes ayant émis le souhait de quitter l'INSE ;
- Autorisent M. le Président à solliciter le Département et l'Agence de l'Eau pour obtenir des subventions.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Président,
Jean-Luc BOULOGNE

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le 31 Mars 2017

Le



Jean-Luc Boulogne



PRÉFECTURE DE L'EURO

31 MARS 2017

ARRIVÉE